

FÉDÉRATION CFTC-CSFV

CALENDRIER DES FORMATIONS SYNDICALES 2019



Formation initiale



FIME - Formation Initiale des Mandatés Élus



Se développer

Développer sa section / **Négociations collectives** / DS-RSS / **Découverte du CSE** / Elections professionnelles / **Gestion des conflits** / Formation des dirigeants



Communiquer



Communication écrite et numérique / **Communication orale**



Santé au travail

CSSCT / **Sensibilisation santé au travail** / Arbre des causes / **Risques psychosociaux** / Troubles Musculo Squelettiques / **Insertion des Travailleurs Handicapés**



Se professionnaliser



Formation économique des élus du CSE / **Initiation Droit du travail** / Spécialisation Droit du travail / **Exécution du contrat de travail** / Ruptures du Contrat de Travail / **FPC**

Service Formation CFTC-CSFV

34, Quai de la Loire 75019 Paris - 01 46 07 65 65

formation@csfv.fr - www.csfv.fr

Formation initiale



FIME

Connaître la CFTC, ses services, ainsi que les différents mandats.

Tout public

3J

29 au 31 janvier 2019
19 au 21 février 2019
5 au 7 mars 2019
2 au 4 avril 2019
14 au 16 mai 2019
4 au 6 juin 2019
25 au 27 juin 2019
3 au 5 septembre 2019
24 au 26 septembre 2019
1^{er} au 3 octobre 2019
26 au 28 novembre 2019
3 au 5 décembre 2019

Se développer



Développer sa section

Développer la CFTC en se structurant

DSC, DS, RSS, DP

Négociations collectives

Maîtriser les techniques et tactiques de négociation

DSC, DS, élus du CE, élus en DUP, élus du CSE

DS/RSS

Découvrir ces mandats et leurs missions

DS, RSS

Découverte du Comité Social et Économique

Découvrir le CSE et sa mise en place. Rôle, missions et moyens des élus

Élus du CSE, DSC, DS, Militants avec un mandat en cours (sous réserve de places disponibles)

Elections professionnelles

Négocier son protocole et construire une stratégie électorale gagnante

Militant en charge des élections

Gestion des conflits

Apprendre à gérer les situations de crise

Militant ayant suivi la formation communication orale

Formation des dirigeants

Apprendre à gérer et développer le syndicat en qualité de dirigeant

Président, Secrétaire Général, Trésorier

3J

5 au 7 mars 2019
4 au 6 juin 2019
10 au 12 septembre 2019

3J

26 au 28 mars 2019
27 au 29 mai 2019
10 au 12 septembre 2019
19 au 21 novembre 2019

3J

12 au 14 mars 2019
18 au 20 juin 2019
15 au 17 octobre 2019
19 au 21 novembre 2019

3J

12 au 14 février 2019
16 au 18 avril 2019
27 au 29 mai 2019
25 au 27 juin 2019
3 au 5 septembre 2019
8 au 10 octobre 2019

3J

5 au 7 février 2019
26 au 28 mars 2019
12 au 14 juin 2019
3 au 5 septembre 2019

3J

9 au 11 avril 2019
15 au 17 octobre 2019

3J

Formation à la demande

Communiquer



Communication écrite et numérique

La création et l'utilisation de supports écrits et virtuels (réseaux sociaux...)

Militant avec un mandat en cours

Communication orale

Les techniques pour améliorer son mode de communication syndicale

Militant avec un mandat en cours

3J

26 au 28 février 2019
12 au 14 juin 2019
15 au 17 octobre 2019

3J

28 au 30 janvier 2019
20 au 22 mai 2019
5 au 7 novembre 2019

Santé au travail



CSSCT - Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

Cerner les différentes attributions de ce Comité et les moyens dont disposent ses élus

Membres de la CSSCT, élus du CSE

- 300 salariés

3J

19 au 21 mars 2019
24 au 26 septembre 2019

+ 300 salariés

5J

13 au 17 mai 2019
7 au 11 octobre 2019

Sensibilisation santé au travail

Savoir identifier, alerter et prévenir les troubles liés à la santé au travail

Tout public

2J

5 au 6 mars 2019
12 au 13 juin 2019
13 au 14 novembre 2019

Arbre des causes

Apprendre à analyser les risques après un accident

Membres du CHSCT, DP, DUP, membres de la CSSCT, élus du CSE

2J

24 au 25 avril 2019
26 au 27 novembre 2019

Risques psychosociaux

Prévenir et appréhender les risques professionnels en entreprise

Elus et RS au CHSCT, DP, élus de la DUP, membres de la CSSCT, élus du CSE

3J

12 au 14 février 2019
24 au 26 avril 2019
3 au 5 septembre 2019
13 au 15 novembre 2019

Troubles Musculo Squelettiques

Connaître et appréhender la notion de Troubles Musculo Squelettiques

Membres du CHSCT, DP, membres de la CSSCT, élus du CSE, DUP

3J

19 au 21 février 2019
21 au 23 mai 2019
15 au 17 octobre 2019

Insertion des Travailleurs Handicapés

Assister les travailleurs handicapés dans leur intégration professionnelle

Militant avec un mandat en cours

2J

24 au 25 septembre 2019

Se professionnaliser



Formation économique des élus du CSE

Formation des élus du CSE à la gestion de cette nouvelle instance

Elus titulaires du CSE

3J

12 au 14 mars 2019
13 au 15 novembre 2019

5J

8 au 12 avril 2019
16 au 20 septembre 2019

Initiation Droit du travail

Apprendre à utiliser les outils juridiques

Militant avec un mandat en cours

3J

5 au 7 février 2019
4 au 6 juin 2019
10 au 12 septembre 2019
19 au 21 novembre 2019

Spécialisation Droit du travail

Maîtriser les techniques juridiques et les pratiques d'un défenseur du salarié

Militant ayant suivi la formation Droit du Travail Base

3J

19 au 21 mars 2019
25 au 27 juin 2019
1^{er} au 3 octobre 2019

Exécution du Contrat de travail

Connaître les cas de suspension du contrat et apprendre à lire un bulletin de paie pour vérifier leur incidence

Militant ayant suivi la formation Droit du Travail Base

3J

2 au 4 avril 2019
17 au 19 septembre 2019

Ruptures du contrat de travail

Maîtriser les mécanismes juridiques des différentes ruptures du contrat de travail

Militant ayant suivi la formation Droit du Travail Base

3J

8 au 10 octobre 2019

FPC

Découvrir et utiliser les dispositifs de la formation professionnelle continue

Tout public et membre de la commission formation

3J

12 au 14 mars 2019
21 au 23 mai 2019
1^{er} au 3 octobre 2019

OBJECTIF FORMATION !

Chères et chers adhérent(e)s,

L'année qui arrive sera marquée par l'obligation pour toutes les entreprises de moins de 11 salariés de mettre en place les CSE en remplacement des CE, DP et CHSCT.

A n'en pas douter, cette fusion des instances va avoir des conséquences directes pour les élus et mandatés que vous êtes et va nécessiter une véritable maîtrise de l'ensemble des missions qui vont vous incomber. En effet, le CSE va nécessiter d'être bon sur tous les sujets ! La formation est un outil indispensable pour acquérir et développer les connaissances et techniques nécessaires.

L'objectif du plan de formation 2019 est bien de faire monter en compétences les adhérents pour leur permettre de préparer leur CSE, et de faire gagner la CFTC avec la meilleure représentativité possible.

Nous invitons les sections qui ont besoin de se réunir, s'organiser et se former, que ce soit sur le développement, les élections professionnelles ou encore la mise en place d'un CSE, à franchir le pas. La fédération répondra présente pour être au plus près de vos attentes et de vos besoins.

N'hésitez pas à vous rapprocher du service formation par mail à formation@csfv.fr ou par téléphone au 01 46 07 65 65 ou tout simplement via le site internet de la Fédération www.csfv.fr pour vous inscrire et relever ce nouveau défi.

Raphaël GUINA,
Secrétaire Général

Le Droit à la formation

Chaque salarié a droit au maximum dans l'année jusqu'à 12 jours de congé pris en une ou plusieurs fois. Cette durée peut être portée à 18 jours pour toutes personnes ayant des responsabilités syndicales et/ou pour celles qui animent des formations (C. trav. Art. L.2145-7 et L.2145-10).

Le maintien de la rémunération

Le salarié bénéficiant du congé de formation économique sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération. Ce maintien de salaire est prévu par l'article L.2145-6 modifié par l'ordonnance n°2017-1386 relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales.